

Association Culture-Loisirs de Bourgogne
41 rue Vannerie - 21000 DIJON
Tel 03 80 68 50 37
Fax 03 80 68 50 81

Madame la Ministre de la culture
et de la communication
Direction de l'administration générale
Service du personnel et des
affaires sociales
Bureau des affaires sociales
A l'attention de Madame Patricia FLEURY
182 rue Saint-Honoré
75033 PARIS CEDEX 01

Dijon, le 22 novembre 2016

P.J. : 1 dossier

Objet : Subvention aux associations sur crédits sociaux. Exercice 2017

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le dossier de demande de subvention, d'un montant de **13 565 €**, de l'association Culture-Loisirs de Bourgogne -ACLB- pour l'exercice 2017.

Vous trouverez en annexe les pièces suivantes :

- la présentation de l'association ainsi que le récapitulatif du projet de budget 2017,
- la composition actuelle du bureau et du CA,
- le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2016,
- le procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 31 mai 2016,
- les tableaux budgétaires et d'activités,
- un relevé d'identité bancaire,
- les statuts.

Le 31 mai 2016, avant la tenue, très tardive de notre assemblée générale, nous avons présenté la modification de nos statuts en assemblée générale extraordinaire, afin d'ajouter les départements de Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire et Yonne, formant l'ancienne région de Bourgogne.

Avant d'exposer nos activités passées et à venir, je tiens à préciser que l'année 2016 a été une année très difficile pour la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, avec une réorganisation très lourde suite à la fusion des deux régions Bourgogne et Franche-Comté. Un surcroît de

travail conséquent a donc pesé sur le personnel, ne laissant que très peu de place aux activités associatives. Ce qui explique la tenue de notre assemblée générale au mois de mai seulement. Les personnes occupant les postes clé du bureau ont subi un accroissement très significatif de leurs tâches et n'ont eu que très peu de temps à consacrer à la vie de l'association, à notre grand regret. Ceci afin de vous expliquer une situation et une organisation assez compliquée, mais que j'espère exceptionnelle.

Par ailleurs, nous avons sollicité auprès de la Direction un bureau équipé pour y tenir des permanences afin d'effectuer exclusivement le suivi des activités de l'association et ainsi ne pas trop perturber notre travail à la DRAC. Ceci permettra de gérer la billetterie, le club de lecture, le règlement des factures pour les cours et activités culturelles ou sportives depuis un seul lieu dans la DRAC et d'optimiser nos interventions auprès des adhérents. Cet espace permettra également de faire des réunions du bureau et de stocker tous les documents administratifs de l'association.

Actuellement, nous ne sommes pas encore assurés d'obtenir ce lieu dans la mesure où la Direction travaille encore sur la réorganisation des locaux suite à la fusion des régions, sur le site de Dijon.

Bilan de nos activités 2016 et projet 2017 :

Pour mémoire, nous rappelons qu'afin d'obtenir des tarifs préférentiels auprès des différents organismes, nous ouvrons les activités de groupe aux amis et à la famille des adhérents ; seuls les adhérents bénéficient d'une réduction de la part de l'ACLB, les non-adhérents bénéficient des tarifs groupe uniquement.

JE DIS JEUX : cette activité récente, mise en place en 2015, est proposée par un membre de notre bureau. Le principe : se retrouver le jeudi (si possible) à l'heure du déjeuner autour d'un ou plusieurs jeux de société. Cette activité est un vrai moment de convivialité où la bonne humeur est de mise pour le petit groupe de joueurs occasionnels qui a pu se retrouver à différentes dates encore cette année, soit 5 rencontres pour une moyenne de 5 participants.

CLUB DE LECTURE : notre club de lecture existe maintenant depuis 13 ans et compte toujours à ce jour **17 lecteurs**. Notre bibliothèque compte désormais plus de 200 ouvrages, grâce, notamment, à plusieurs dons de nos lectrices et offre ainsi un large choix de lecture. Par manque de temps et exceptionnellement cette année, je n'ai pas pu réunir les lecteurs, c'est pourquoi vous trouverez 0 € en dépenses et en recettes 2016, puisque aucun ouvrage n'a été acheté en 2016. Malgré cela, chacun a continué d'emprunter des ouvrages tout au long de l'année. **Le principe** : chaque début d'année, lors d'une réunion, chacun propose le livre qu'il aimerait faire partager aux autres lecteurs ; une fois la liste arrêtée, l'ACLB achète ces livres en participant à hauteur de 40 % (les 60 % restants sont à la charge des lecteurs). Ensuite les livres circulent tout au long de l'année entre chacun des lecteurs, qui pourront

également puiser dans la bibliothèque virtuelle composée lors des années précédentes (c'est à dire depuis 2003).

Au fil des années, nous avons constaté que ce club a permis à plusieurs personnes de se « remettre » à la lecture alors qu'elles pensaient ne pas en avoir le temps ; il a également permis à certains de se rapprocher le temps d'un café ou au détour d'un couloir et d'échanger leurs lectures respectives. Un véritable lien a donc pu se créer entre les lecteurs, ainsi que l'envie de partager ses impressions. Tout cela reste bien entendu très convivial, nous ne demandons pas de résumé ou de fiche lecture. Les échanges suffisent. Pour aller plus loin encore, nous avons proposé en assemblée générale la mise en place (sans doute trimestrielle) de café-lecture ou pique-nique littéraire suivant la saison. Ces rendez-vous vont devoir attendre encore, la fusion des DRAC Bourgogne et Franche-Comté étant très chronophage, libérer du temps pour ce genre de rendez-vous est devenu malheureusement très compliqué.

SPECTACLES : nous rappelons qu'une base de 10 personnes a été retenue pour bénéficier d'un tarif préférentiel et que nos adhérents se rendent aux spectacles par leurs propres moyens. En 2016, 2 spectacles ont retenu l'attention des adhérents (50 places vendues) : La Flûte enchantée à l'Auditorium et le Ballet du Grand Théâtre de Genève également à l'Auditorium de Dijon.

SORTIES GROUPE : *il est à noter que ces sorties que nous organisons sont très souvent « familiales » et que c'est donc l'occasion pour le personnel de la DRAC de Bourgogne de découvrir des richesses culturelles avec conjoints et enfants et parfois même amis. Je souhaite souligner que nos adhérents sont enchantés de ces sorties et que le fait de se retrouver lors d'un week-end ne représente pas un problème, bien au contraire. Je tiens également à préciser que ces sorties sont entièrement organisées par un adhérent qui ne fait partie ni du bureau ni du conseil d'administration, mais dont je souligne au passage l'énorme investissement.*

Début 2016, la Direction a demandé aux deux associations (Dijon et Besançon) si nous pouvions organiser un week-end inter-associatif afin que le personnel des deux DRAC puisse faire connaissance. L'APDRAC (à Besançon) ayant déjà travaillé sur un programme, a proposé une escapade de 2 jours en Ardèche en octobre 2016. Le premier jour était consacré à la visite du musée des Confluences à la Caverne du Pont d'Arc et du Palais du Facteur Cheval ; la matinée du second jour a été l'occasion d'une visite guidée de la Caverne du Pont-d'Arc (réplique de la grotte Chauvet) et l'après-midi une flânerie dans le Jardin zen d'Eric Borja à Beaumont-Montoux dans la Drôme. Le transport en autocar a été pris en charge par la DRAC depuis Besançon avec une halte à Dole pour les adhérents ACLB de Dijon. Le montant demandé par agent était forfaitaire (156 €) et comprenait l'hébergement du samedi soir à l'hôtel Le Belvédère, les repas du samedi soir et du dimanche midi, les entrées sur les quatre sites et visites guidées sur deux sites. C'est ainsi que 15 adhérents de l'ACLB ont pu se joindre au groupe de l'APDRAC. L'ACLB a réglé 2 340 € à l'APDRAC (soit 15 x 156 €) et a participé à hauteur de 30 % sur le forfait de 156 € par personne.

Pour 2017, une réflexion conjointe avec l'APDRAC est en cours afin d'organiser une nouvelle sortie, mais dont la destination n'est pas encore arrêtée.

La sortie prévue à Versailles en 2016, n'a malheureusement pas pu voir le jour.

AVEC OU SANS TOQUE - *Son principe* : un groupe de 10 personnes se retrouve à l'heure du déjeuner afin de réaliser ensemble une recette avec un chef cuisinier et de la déguster ensuite dans l'atelier. La participation de l'ACLB est de 20% sur cette activité et coûte environ 9 € à l'adhérent.

Cette année, 3 ateliers/cours de cuisine ont pu être organisés avec 22 participants ; 5 ateliers seront proposés en 2017.

BOWLING : nous n'avons pas organisé de soirée bowling en 2016, faute de participants aux dates proposées, mais nous reproposerons cette activité en 2017. Rappel : la formule est forfaitaire et prope 2 parties de bowling, la location des chaussures et le repas. S'agissant d'une activité de groupe, l'ACLB participe à hauteur de 40 %. C'est l'occasion pour certains adhérents (actifs, enfants et retraités) de se retrouver lors d'une soirée, et là encore de conserver un lien avec les personnels en retraite.

COURS ET ACTIVITES SPORTIVES : puisque nous n'avons pas de salle de sport à notre disposition, nous continuons de participer à hauteur de 20 % en individuel sur les cours et les activités sportives de nos adhérents (activité limitée à deux par adhérent et par année).

AUTRES ACTIVITES (cinéma, billetterie Nigloland et Parc de l'Auxois, abonnements à des revues et au guide PassTime -guide octroyant des réductions sur diverses sorties gastronomiques, culturelles... dans notre région-, billetterie et commandes de chèque-lire, chèque-disque et chèque-culture) : elles sont subventionnées à hauteur de 20 % comme les années précédentes, sur des tarifs préférentiels ou de groupe accordés par les divers organismes.

VOYAGES : nous diffusons nos voyages également via le CAP aux associations adhérentes. La participation de l'ACLB est de 30 % pour nos adhérents et de 15 % pour les adhérents du CAP. Je remercie pleinement notre trésorière pour son important investissement dans l'organisation de ces voyages, très appréciés des adhérents de notre association ainsi que des adhérents des autres associations et souligne là encore le temps qui y est consacré.

En 2016, du 4 au 11 juin, 30 personnes (soit 16 adhérents ACLB, 12 adhérents au CAP et 2 externes) ont pris l'avion pour un circuit en Irlande et sont revenus enchantés de leur périple, comme à chaque voyage que nous organisons. Ce voyage a été l'occasion de découvrir Dublin, le Connemara et la région de Cork, sous un beau soleil.

Le prochain voyage aura lieu du 3 au 10 juin 2017 et aura pour destination la Grèce, en séjour à Athènes au cours duquel différentes visites seront proposées pour les participants qui le souhaiteraient (participation à la charge de l'adhérent car non comprise dans le prix) ; cependant deux visites seront proposées gracieusement par l'hôtel. Nous avons d'ores et déjà 18 demandes pour 30 places, dont 16 adhérents de l'ACLB. A ce jour, la diffusion n'a pas encore été faite via le CAP.

En février/mars 2018, nous projetons un voyage commun avec les DAC de Martinique et Guadeloupe et dont la destination finale n'est pas encore arrêtée (Martinique ou Guadeloupe).

Nous rappelons que l'**Arbre de Noël** est entièrement organisé par l'ACLB alors qu'il s'adresse à tous les enfants du personnel de la DRAC. Plusieurs membres du bureau participent à cette lourde organisation dans une période assez tendue de fin de gestion ; le goûter et le spectacle sont pris en charge par la DRAC. L'ACLB règle pour sa part le nettoyage de l'habit du Père Noël, les clémentines et les frais de port des différentes commandes (King Jouet, Décathlon, chèque-culture). Nous avons également acheté de nouvelles décorations pour notre sapin afin de remplacer les plus défraîchies.

Cette année, nous accueillerons un spectacle de théâtre jonglé, acrobatique et musical plein de surprises et de rebonds (... de balles) où la jonglerie et l'équilibre côtoient la poésie et la performance, intitulé « *Filobal* » et présenté par la Compagnie du K-Bestan et Solfasirc, le mercredi 14 décembre 2016.

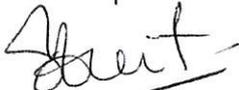
Cette fête regroupera une centaine de personnes (enfants et adultes). Notre arbre de Noël aura lieu cette année au Centre Dramatique National « Théâtre Dijon Bourgogne - salle Jacques Fornier » à Dijon. Un goûter et la distribution des cadeaux par le Père Noël en personne suivront le spectacle.

Depuis de nombreuses années, l'ACLB prend part à la réunion des présidents d'associations, moment important d'échanges entre associations, nouvelles et anciennes, et d'avancée dans nos questionnements. Je tiens à souligner l'investissement de chaque association porteuse à tour de rôle de l'organisation de cette réunion, ainsi que le temps pris par chacun pour sa mise en place.

Je reste à votre entière disposition, ainsi que mes collègues, pour toute information complémentaire. Vous pouvez me joindre au 03 80 68 50 37.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération la plus distinguée.



La présidente

Patricia Monin-Volatie

ACLB – Association Culture-Loisirs de Bourgogne

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2016

Présentation des modifications proposées sur les statuts avec remplacement de l'appellation Drac Bourgogne par Drac Bourgogne Franche-Comté et ajout du nom des départements de Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne.

Les modifications sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2016

L'assemblée s'est réunie en présence de 36 adhérents. 58 adhérents sont à jour de leur cotisation avant la tenue de l'assemblée générale. Le quorum étant atteint ($\frac{1}{4}$ des adhérents), l'assemblée peut donc se tenir.

Patricia Monin-Volatier, présidente de l'association, remercie l'ensemble des personnes présentes et en particulier les personnes ayant participé activement aux activités de l'ACLB, dans un contexte exceptionnellement difficile avec la fusion des directions de Dijon et de Besançon, et tout ce que cela implique en matière d'organisation de notre temps.

En novembre 2015, l'association a fait une demande de subvention auprès du CNAS (comité national d'action sociale), d'un montant de 11 929 €, qui a été acceptée et versée en février 2016.

Bilan financier des activités proposées en 2015

Un bilan financier (compte de résultat 2015), préparé par Nathalie Marras, trésorière de l'association, est distribué à chaque adhérent présent afin de pouvoir le commenter en séance.

Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent prendre part au vote.

Le bilan financier 2015 est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Activités 2015

*** Commandes groupées**

Des commandes de vins, gâteaux de la biscuiterie du Mistral, des bijoux fantaisies ont été réalisées au cours de l'année. Ces commandes sont proposées aux adhérents et non adhérents dans la mesure où il n'y a pas de participation de l'association.

***Je dis Jeux**

Il s'agit d'une activité proposée le jeudi à l'heure du déjeuner. Compte tenu du temps imparti, il s'agit principalement de jeux d'ambiance. Les jeux de société sont empruntés à une ludothèque de la région dijonnaise, moyennant une cotisation annuelle que l'association prend à sa charge.

*** Spectacles**

Deux spectacles ont été proposés à l'Auditorium de Dijon et un spectacle au Cèdre : il s'agit de « Grand Corps Malade » et du « Barbier de Séville ». 40 personnes ont participé à cette activité.

***Sorties de groupes**

Une randonnée a été organisée à Bissey sur Fley (côte chalonaise, en Saône et Loire) le 26 avril. 10 personnes y ont participé.

*** Avec et sans toque**

Deux ateliers/cours cuisine ont été organisés en 2015 par Pascale Tisserand.

*** Club de lecture**

Patricia Monin-Volatieur rappelle aux adhérents que l'ACLB contribue à l'achat de chaque ouvrage à hauteur de 40 %.

En 2015, le nombre de lecteurs s'est élevé à 17.

*** Bowling**

En octobre 2015, une soirée bowling a été re-proposée. 20 personnes se sont inscrites.

*** Voyages**

Un séjour en Sicile a été organisé en juin 2015 pour 28 personnes, dont 12 adhérents ACLB et 14 adhérents au CAP.

*** Cours et activités sportives**

Nathalie Marras rappelle que l'ACLB participe à hauteur de 20 % sur ces activités individuelles. La prise en charge est limitée à 2 inscriptions par an et par adhérent.

*** Cinéma**

Rappel des tarifs : 4 € pour le Cinéma Eldorado et 5 € pour les autres cinémas (Cap Vert, Devosge, Olympia et Darcy). La durée de validité des billets est de 6 mois.

L'ACLB participe à hauteur de 20 % sur le prix d'achat (prix CE).

*** Autres activités - Guide Passtime, billetterie Nigloland, abonnements revues, Chèques-lire.**

Ces activités rentrent dans le plafond accordé à chaque adhérent (30 € par enfant et 40 € par adulte adhérent).

L'ACLB participe à hauteur de 20 % pour l'achat de chèques-lire, chèques-disque et chèques-culture ainsi que pour l'abonnement à des revues via France-Abonnements.

*** Arbre de Noël**

L'arbre de Noël pour les enfants de la Drac Bourgogne et des agents travaillant dans des services du Ministère et affectés en Bourgogne (Château de Bussy-Rabutin, Musée Magnin, archives départementales, bibliothèques classées, Ecole nationale d'Art de Dijon) a été entièrement organisé par l'association. Cette manifestation a eu lieu à la Scène de Musiques Actuelles de Dijon La Vapeur le 16 décembre 2015. Le spectacle retenu est celui de la Compagnie Ilya et intitulé « Les Frères Panini – acte 2 ».

Budget prévisionnel 2016 et nouvelles activités

Reconduction des activités suivantes :

- club de lecture
- spectacles
- sorties de groupe
- cours et activités sportives
- autres activités (billetterie, cinéma, abonnements, guide Passtime, chèques-lire, chèques-disque ou chèques-culture, Nigloland...)
- voyage
- séjour dans une capitale

A la demande de la Direction de la Drac Bourgogne Franche-Comté et ce afin que les adhérents des 2 associations se rencontrent, une sortie est envisagée pour un week-end découverte en Ardèche : au programme visite de la Grotte Chauvet, Musée des Confluences et Musée du facteur Cheval. L'ACLB participera à hauteur de 30 %.

Une sortie à Versailles envisagée initialement en 2016, sera reportée en 2017.

Comme les autres années, un voyage a été lancé par Nathalie Marras. En 2016, ce voyage aura lieu en Irlande (circuit) du 4 au 11 juin 2016. Ce voyage compte 30 participants, dont 16 adhérents ACLB, 10 adhérents au CAP et 4 non adhérents.

Cette année, notre équipe de volley se joindra à une autre équipe afin de participer au tournoi annuel.

Divers

Installation d'une machine de boissons chaudes à la cafétéria. Un badge crédité de 2 boissons est offert par l'association à chaque personne qui en fera la demande, permettant ainsi une remise de 10 centimes sur le prix de la boisson fixé à 50 centimes.

Patricia Monin-Volatier procède au vote du budget prévisionnel 2015 qui est approuvé à l'unanimité.

Élection du conseil d'administration :

Aucune démission.

La présidente rappelle le nom des membres actuels du conseil d'administration qui se représentent pour cette nouvelle année :

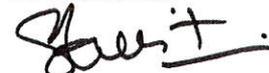
Patricia Monin-Volatier
Pascale Tisserand
Frank Faucher
Sébastien Lech
Fabienne Retailleau
Sophie François Sevat (correspondante ENSA)
Muriel Gagou (correspondante Musée Magnin)
Nathalie Marras
Christelle Lavallée

Les adhérents présents ne faisant aucune opposition sur les candidatures, le CA est élu à l'unanimité ; il sera procédé à l'élection du bureau lors du conseil d'administration qui se tiendra à l'issue de cette assemblée générale.

En l'absence de questions et remarques, Patricia Monin-Volatier lève la séance.

Fait à Dijon le 15 juin 2016

La Présidente



Patricia Monin-Volatier

La secrétaire



Christelle Lavallée

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Service des ressources humaines

DEMANDE DE SUBVENTION

EXERCICE 2017

INTITULE DE L'ASSOCIATION : Association Culture-Loisirs de Bourgogne – ACLB -

N° de SIRET (indispensable en cas de première demande) : 353 384 001 00015

Adresse : 39-41 rue Vannerie – BP 10578 – 21005 DIJON CEDEX

Téléphone : 03 80 68 50 37

Date de la dernière assemblée générale : 31 mai 2016

Composition du bureau :

- Présidente	Patricia MONIN-VOLATIER
- Vice-présidente	Pascale TISSERAND
- Trésorière	Nathalie MARRAS
- Trésorier-adjoint	Frank FAUCHER
- Secrétaire	Christelle LAVALLEE
- Secrétaire-adjointe	Fabienne RETAILLEAU
- Correspondante ENSA	Sophie FRANCOIS
- Correspondante Musée Magnin	Muriel GAGOU
- Membre du CA	Sébastien LECH

Nombre des agents rémunérés par la DRAC, le service ou l'établissement : 171 (dont 114 sur le site de Dijon)

Nombre d'adhésions : 127 Nombre de membres actifs : 61 (dont 11 retraités)
Nombre d'ayants-droits : 66 (dont 20 enfants de moins de 15 ans)

Internes : 117

Externes : 10

Montant des adhésions par catégorie :

- Adulte (et enfant de plus de 15 ans) : 15 €
- Enfant de moins de 15 ans : 8 €

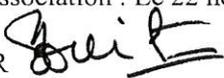
PROJET DE BUDGET 2017 CREDIT HORAIRE *

	Nom, prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1	Monin-Volatier Patricia	AA	Pôle action culturelle et territoriale	Présidente	24
2	Marras Nathalie	SA	Personnel et formation	Trésorière	24
3	Lavallée Christelle	SA	Secrétariat général – affaires financières	Secrétaire	24

* 72 heures de décharge à répartir entre trois agents au maximum

Signature du président de l'association : Le 22 novembre 2016

ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS
Patricia MONIN-VOLATIER
D.R.A.C. - 41, rue Vannerie
21000 DIJON - Tél. 03 80 68 50 50
Loi 1901 - J.O. du 24/09/1984


Ministère de la culture et de la communication Bureau de l'action sociale
182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS Cedex 01

ASSOCIATION CULTURE LOISIRS BOURGOGNE
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2017

NOMENCLATURE	Budget 2015			Budget 2016			Budget 2017		
	Exécuté			Projet voté			Exécuté		
	RECETTE	DEPENSE		RECETTE	DEPENSE		RECETTE	DEPENSE	
Report année précédente (1) *	648			1 086			1 086		1 059
FONCTIONNEMENT RESSOURCES									
Subvention CNAS	11 715,00			11 929,00			11 929,00		13 565,00
Colisations	1 890,00			2 250,00			1 765,00		1 765,00
Frais									
- achat fonctionnement									
- Assurance		418,00			400,00			380,00	380,00
- Banque internet		62,00			75,00			60,00	75,00
- Frais bancaires divers		250,00			220,00			152,00	150,00
TOTAL FONCTIONNEMENT (2)	13 605,00	730,00		14 179,00	695,00		13 694,00	592,00	605,00
ACTIVITES SOCIALES									
- Noël (participation AAS 30 € par enfants)	2 610,00			2 610,00			1 920,00		1 920,00
- Noël divers (pressing, costume...)		255,00			50,00			200,00	100,00
- Commandes groupées	6 542,00			6 500,00			7 210,00		7 000,00
TOTAL ACTIVITES SOCIALES (3)	9 152,00	9 407,00		9 110,00	9 160,00		9 130,00	9 330,00	8 920,00
ACTIVITES INDIVIDUELLES									
ACTIVITES CULTURELLES									
- Cours (musique, couture, poterie...)	1 280,00	1 850,00		1 280,00	1 850,00		1 800,00	2 250,00	1 920,00
TOTAL ACTIVITES CULTURELLES (4)	1 280,00	1 850,00		1 280,00	1 850,00		1 800,00	2 250,00	2 400,00
BILLETTERIE									
- Cinéma	1 936,00	2 420,00		2 000,00	2 500,00		1 828,00	2 285,00	2 500,00
- Zoo (Amméville, de l'Auxois...)	75,00	0,00		125,00	250,00		204,00	285,00	285,00
- Chèques-Lire/Disques/Culture	1 280,00	1 850,00		1 280,00	1 850,00		1 400,00	1 750,00	1 850,00
- Nigloland	325,00	490,00		590,00	490,00		266,00	0,00	480,00
TOTAL BILLETTERIE (5)	3 616,00	4 760,00		3 995,00	5 090,00		3 698,00	4 320,00	5 115,00
TOTAL (1)(2)(3)(4)(5)	28 301,00	16 747,00		29 650,00	16 795,00		29 408,00	16 492,00	17 140,00

ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS
DE BOURGOGNE
D.R.A.C. - 41 - rue Vannerie
21000 DIJON Tél 03 80 68 50 50
Lot 1901 - J.O. n° 24/09/1984

22/11/2016
Jouent

22/11/2016

NOMENCLATURE	Budget 2015				Budget 2016				Budget 2017			
	Exécuté		Projet voté		Exécuté		Projet		Exécuté		Projet	
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE								
ACTIVITES SPORTIVES	2 480,00	3 100,00	2 400,00	3 000,00	2 240,00	2 800,00	2 400,00	2 800,00	2 400,00	2 400,00	3 000,00	
TOTAL ACTIVITES SPORTIVES (6)	2 480,00	3 100,00	2 400,00	3 000,00	2 240,00	2 800,00	2 400,00	2 800,00	2 400,00	2 400,00	3 000,00	
ACTIVITES DE GROUPE												
- Transport collectif	1 100,00	2 200,00	3 000,00	3 800,00	1 100,00	2 200,00	1 100,00	2 200,00	1 100,00	1 100,00	2 200,00	
- Bowling	300,00	400,00	240,00	480,00	0,00	0,00	240,00	480,00	240,00	240,00	480,00	
- Avec ou sans toque	300,00	400,00	300,00	400,00	352,00	440,00	462,00	660,00	462,00	462,00	660,00	
- Club de Lecture	167,00	238,00	175,00	250,00	0,00	0,00	175,00	250,00	175,00	175,00	250,00	
- Théâtre / Spectacles / Concerts	500,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00	1 115,00	2 230,00	1 250,00	2 500,00	1 250,00	1 250,00	2 500,00	
TOTAL ACTIVITES DE GROUPE (7)	2 367,00	4 238,00	4 715,00	6 930,00	2 567,00	4 870,00	3 227,00	6 090,00	3 227,00	3 227,00	6 090,00	
SORTIES												
- Voyages & randonnées - BFC	0,00	0,00	1 600,00	2 000,00	1 500,00	2 340,00	1 600,00	2 000,00	1 600,00	1 600,00	2 000,00	
- Séjour Capitale	0,00	0,00	3 000,00	3 500,00	0,00	0,00	2 500,00	3 500,00	2 500,00	2 500,00	3 500,00	
TOTAL SORTIES (8)	,00	,00	4 600,00	5 500,00	1 500,00	2 340,00	4 100,00	5 500,00	4 100,00	4 100,00	5 500,00	
VOYAGES												
- Voyages	25 200,00	33 000,00	21 000,00	30 000,00	20 780,00	28 800,00	21 000,00	28 800,00	21 000,00	21 000,00	30 000,00	
TOTAL VOYAGES (9)	25 200,00	33 000,00	21 000,00	30 000,00	20 780,00	28 800,00	21 000,00	28 800,00	21 000,00	21 000,00	30 000,00	
DIVERS												
- Abonnements revues	672,00	840,00	400,00	500,00	500,00	625,00	400,00	500,00	400,00	400,00	500,00	
- Abonnements guide PassTime	36,00	45,00	60,00	100,00	36,00	45,00	72,00	90,00	72,00	72,00	90,00	
TOTAL DIVERS (10)	708,00	885,00	460,00	600,00	536,00	670,00	472,00	590,00	472,00	472,00	590,00	
TOTAL (6) (7) (8) (9) (10)	30 755,00	41 223,00	33 175,00	46 030,00	27 623,00	39 480,00	31 199,00	45 180,00	31 199,00	31 199,00	45 180,00	
TOTAL GENERAL	59 056,00	57 970,00	62 825,00	62 825,00	57 031,00	55 972,00	62 320,00					

* report sans décimal

0
 22/11/2016
 ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS
 DE BOURGOGNE
 D.R.A.C. - 41, rue Vannerie
 21000 DIJON - Tél: 03 80 68 50 50
 Loi 1901 - J.O. du 24/09/1984
 Audit -

Rapport détaillé recensant la totalité des actions pour l'année 2015 arrêté au 1^{er} novembre 2015

Activités	Coût total de l'activité	Nombre de participants	Coût total par participant	Participation de l'association		Quote-part participants		Taux de subvention sur crédits CNAS
				Crédits CNAS	Fonds propres	Montant versé à l'association	Dépenses personnelles	
ACTIVITES GROUPE								
Activités culturelles								
Concerts, spectacles, théâtre	2 230,00	50	44,60	700,00	415,00	1 115,00		31%
Ateliers – Avec ou sans toque	440,00	22	20,00	88,00	0,00	352,00		20%
Voyages et sorties								
Séjour en Grèce – Athènes	28 800,00	30	960,00	7 020,00	1 000,00	20 780,00		24%*
Voyages & randonnées - BFC	2 340,00	15	156,00	700,00	140,00	1 500,00		30%
ACTIVITES INDIVIDUELLES								
Activités sportives								
Sports	2 800,00	42	66,67	560,00	0,00	2 240,00		20%
Autres activités								
Cinéma	2 285,00	195	11,72	457,00	0,00	1 828,00		20%
Chèques lires & disques	1 750,00	40	43,75	350,00	0,00	1 400,00		20%
Zoo Amnéville et Parc de l'Auxois	285,00	22	12,95	57,00	0,00	204,00		20%
Cours	2 250,00	32	70,31	450,00	0,00	1 800,00		20%
France abonnement	625,00	18	34,72	125,00	0,00	500,00		20%
				10 450,00	1 555,00			

* pourcentage réel 30 %
il y a des participants extérieurs qui ne bénéficient pas de subvention.

10 450,00 1 555,00

le 22/11/2016

ACLB 39-41 rue vannerie
BP 10578 21005 DIJON CEDEX

ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS
DE BOURGOGNE
D.R.A.C. - 41, rue Vannerie
21000 DIJON - Tél. 03 80 68 50 50
Loi 1901 - J.O. du 24/09/1984

Signature

**RECAPITULATIF DU
PROJET DE BUDGET 2017**

RECETTES

Solde année antérieure	1 059,00 €
Cotisations	1 765,00 €
Subvention Etat CNAS	13 565,00 €
Participation A.A.S. Arbre de Noël 30 €	1 920,00 €
Participation des adhérents	
Produits financiers	
TOTAL	62 320,00 €

DEPENSES

Fonctionnement	605,00 €
Intervention	
TOTAL	62 320,00 €

ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS
DE BOURGOGNE
D.R.A.C. - 41, rue Vannerie
21000 DIJON Tél. 03 80 68 50 50
Lot 1901 - J.O. du 24/09/1984

date et signature

22/11/2016

Joëlle